

Profil de baignade "Domaine des Messires"

A) Etat des lieux

1. Description

Le lieu s'appelle "Lac des Messires" Le lac est une partie du camping "Domaine des Messires". "Domaine des Messires" est un camping de 13 hectares qui accueille des tentes et caravanes. Le camping est paisible, confortable et spacieux, il est doté d'un lac boisé de 5 hectares. Seulement les clients de camping ont accès d'étang. L'étang a une surface de 5 hectare. Il a 475 mètres de longueur et 110 mètres de largeur. La pente débute avec 30% jusqu'à une profondeur de 4-5 mètres. Le nature de la plage est sableuse et la rive est rocheuse naturelle. Il y a des circulation de l'eau, mais on ne l'a pas conscience . Les usages de l'eau sont la baignade, la pêche de loisirs et les activités nautique par exemple faire du canoë. Il y a des végétation qu'on coupera et il y a une petite plage de sable. La location de prélèvements du contrôle est près de le bâtiment principal.



1.1 Zone de baignade

Nature : rochers, sable

Longueur : 475 m

Largeur : 110 m maximum

Niveau maximal : 4-5 m

Dates de la saison balnéaire: 30/04 au 30/09

Localisation du point DDASS: X: 48.178220, **Y:** 6.742387

Fréquentation: 300 pers maximum

Equipement: restaurant, buvette, sanitaire du camping

Le poste de secours: Non

Accessibilité aux animaux: Oui

Autres activités: la pêche de loisirs et les activités nautique sur le camping

Nature : Des poissons, des oiseaux, des plantes, des castors

Le lac est située dans le commune Herpelmont :

Zone riveraine: zones naturelles

Occupation du sol: terr. agricoles 30.6 % Forêts, m. semi-naturels 69.4%

Population permanente: 235 habitants

Population estivale: environ 635

1.2 Alimentation de la baignade

Le lac est alimenté par une source, une souterraine d'eau. Il y a aucun ruisseau qui entre le lac. La sortie du lac est une ruisseau qui va vers la rivière "La Vologne".

1.3 Le qualité de l'eau

Année	2006	2007	2008	2009	2010
Classement	A	A	A	A	A

Source : <http://baignades.sante.gouv.fr>

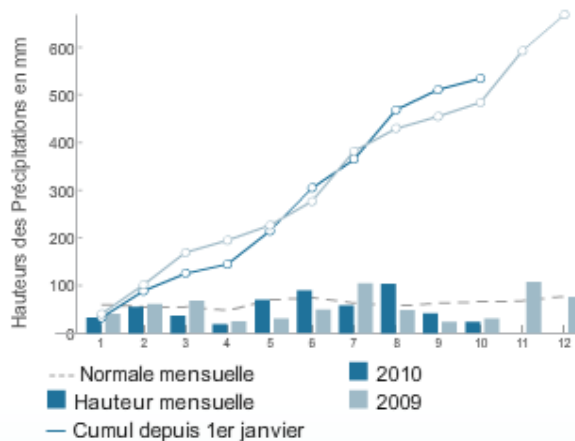
1.4 Météo

Le lac est situé dans les Vosges. Pour les données de pluie on peut voir au météo de Nancy :

Dans le saison de baignade il fait environ de 75 mm du pluie par mois. Avec des extrêmes de 100 mm. Pour le vent le données de Nancy ne sont pas précise, parce que le vent est très locale. Le direction plus fréquemment est ouest et est, parce qu'il y a une montagne du nord et forêt et camping du sud.

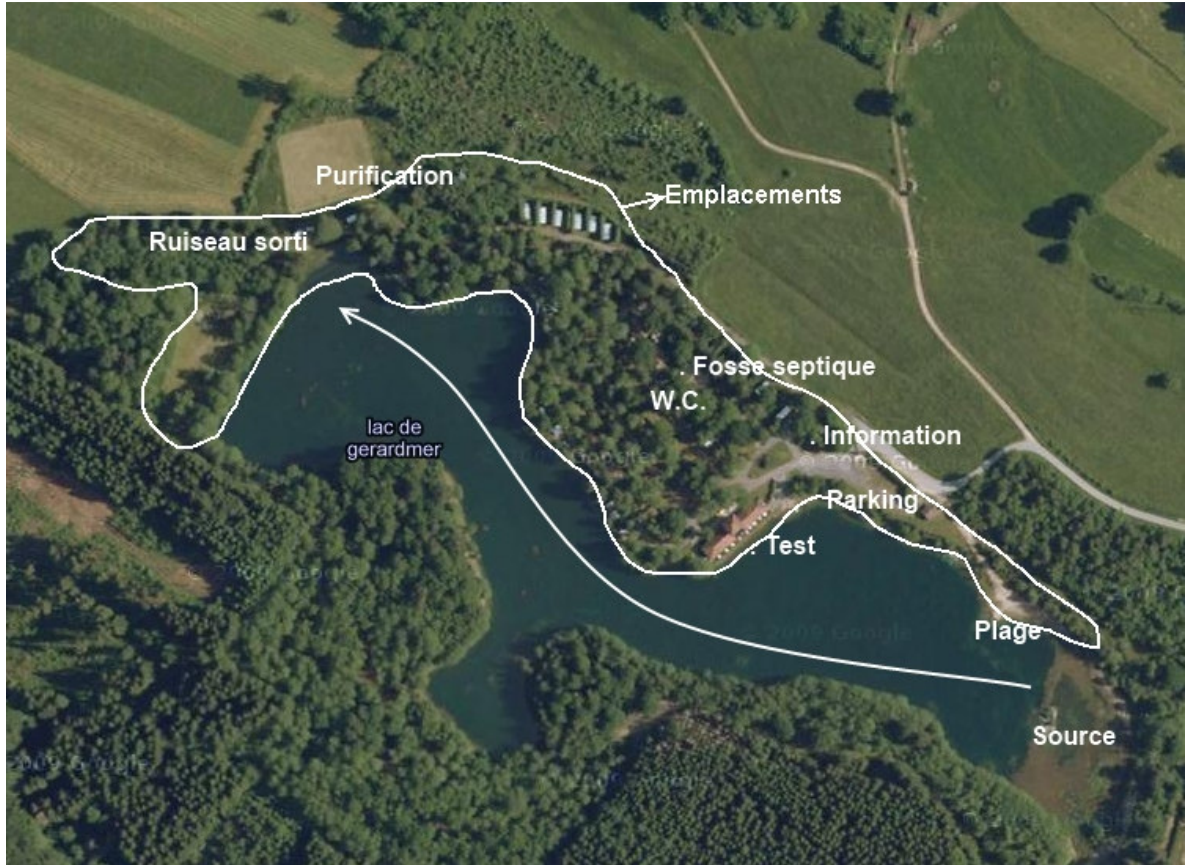
Source : <http://france.meteofrance.com>

Nancy Essey, 2010 comparaison avec 2009



températures pluviométrie ensoleillement

1.5 La carte



Source : Google earth

2. Zone d'étude

La zone d'étude pour l'identification des sources de pollution est dans la carte. Dans le sud de la zone est située une montagne, dans l'est se trouve le quartier "La Feigne". A l'ouest et au nord il y a une prairie et le forêt.



Source www.geoportail.fr

3. Identification des sources de pollution

1. Fosse septique
2. Parcelle agriculture
3. Nombre de baigneurs
4. Assainissement d'emplacements
5. Station de traitement du camping
6. Station de traitement du village
7. Montagne
8. La prairie avec des vaches

B) Diagnostic

Le diagnostic fera donner une hiérarchisation des sources de pollution. Avec la hiérarchisation vient une justification pourquoi c'est une pollution est pourquoi il aura obtenu le lieu dans la liste.

1. Hiérarchisation des sources de pollution

Numéro	Description	Pourquoi	Justification de numéro
1	Fosse septique	Le fosse peut être trop plein. Quand le drain est bouché, il risque de déborder.	Le fosse est le plus près du lac. Il a des polluants.
2	Parcelle agriculture	Elle est une parcelle avec blé qui est fertilisée.	La parcelle est près de source du lac.
3	Nombre de baigneurs	Les baigneurs peuvent donner des déchets. Plus de baigneurs plus des déchets.	Les baigneurs sont les visiteurs du camping.
4	Assainissement d'emplacements	Les assainissements peuvent boucher	Près du lac, mais surtout de l'eau potable
5	Station de traitement du camping	Il peut déborder	Dans le camping, mais en aval
6	Station de traitement du village	Il peut déborder	Elle est nouvelle, loin du lac et en aval d'un autre ruisseau
7	Montagne	Les polluants peuvent descendre de la montagne	Il y a un ruisseau entre la montagne et le lac
8	La prairie avec des vaches	Le fumier de vache coule dans l'eau	La prairie est en aval du lac.

2. Responsable des pollutions

Numéro	Description	Responsable
1	Fosse septique	Domaine des Messires
2	Parcelle agriculture	M Eras
3	Nombre de baigneurs	Domaine des Messires
4	Assainissement d'emplacements	Domaine des Messires
5	Station de traitement du camping	Domaine des Messires
6	Station de traitement du village	Herpelmont
7	Montagne	Herpelmont
8	La prairie avec des vaches	M Didier

C) Mesures de gestion

La personne responsable de l'eau de baignade devra définir des mesures de gestion et les mettre en place, dans le cadre de son programme d'autosurveillance, le suivi d'indicateurs. Le choix de ces indicateurs et de leurs seuils d'alerte est déterminant puisque c'est sur la base de leur dépassement que seront déclenchées les mesures de gestion du risque sanitaire (interdiction de la baignade par exemple).

1 Fosse septique

1.1 Mesure de prévention

Le plus important c'est que la fosse n'est pas trop plein et elle ne casse pas. Quand elle est trop plein elle pourra déborder. C'est seulement possible quand ses sorties sont bouchées.

1.2 Procédure

Au début de la saison la fosse aura une vidange par une entreprise certifiée. Pendant la saison il y a un écrémage du réservoir par la même entreprise. L'expérience montre que cela est suffisant. Chaque fois que l'entreprise est au camping l'intérieur de la fosse sera contrôlée.

2 Parcelle agriculture

2.1 Mesure de prévention

Le grand danger d'une parcelle agriculture est l'épandage. Les polluants peuvent aller dans l'eau par terre ou sous sol par les eaux souterraines. Pour notre parcelle c'est nécessaire de déterminer si il y a d'épandage et quand. Apres on doit savoir quelle genre d'épandage d'occurrence.

2.2 Procédure

La parcelle est une parcelle pour le blé. L'épandage est extensive et une peu de kilos N par hectare. Ce n'est pas beaucoup, mais on ne peut pas faire d'épandage quand il pluit. Il sera des communication quand l'épandage se passera.

3 Nombre de baigneurs

3.1 Mesure de prévention

Le nombre de baigneurs peut être plus de visiteurs du camping. Quand toutes est plein le maximum est 400 personnes. 400 personnes n'est jamais passés. Le maximum de campeurs depuis 5 ans a été environ 130 emplacements. Ca donne 100 baigneurs.

3.2 Procédure

Le nombre de baigneurs ne sera pas le problème. Le plus important pour le lac est poubelles. La plupart des baigneurs nager prêt de ses emplacements, donc ils ont leur propre poubelles. Pour les autres il y a des poubelles dans la plage et le bâtiment. Il y a des grands bacs déchets suffisant pour une semaine.

4 Assainissement d'emplacements

4.1 Mesure de prévention

Chaque emplacement a une vidange sous le robinet. La vidange va vers les fosses.

4.2 Procédure

Quand il y a un bouche c'est toujours chez une emplacement qui est occupée. Le client dira que il y a un bouche. Le gérant contrôle toujours si les robinets sont fermé. Il peut voir si il y a un bouche dans l'assainissement d'emplacement est il peut éliminer le blocage.

5 Station traitement du camping

5.1 Mesure de prévention

Le station traitement est localiser en aval du lac. L'eau du fosse va vers le traitement. Apres le traitement l'eau propre sort dans le ruisseau.

5.2 Procédure

Quand le traitement déborde c'est ne pas une problème pour le lac, mais une problème pour le camping et le ruisseau en aval du lac. La même entreprise qui fait le vidange des fosses peut résoudre la pollution.

6 Station traitement du camping

6.1 Mesure de prévention

Le station traitement est localiser en aval du lac. L'eau du Herpelmont va vers le traitement. Apres le traitement l'eau propre sort dans la Vologne.

6.2 Procédure

Quand le traitement déborde c'est ne pas une problème pour le lac, mais une problème pour le Herpelmont et la Vologne en aval du lac.

7 La montagne

7.1 Mesure de prévention

Le hauteur de la montagne est 600 mètre environ. Au dessous de la montagne il y a un ruisseau

7.2 Procédure

Chaque polluant, qui descente de la montagne, arrive dans le ruisseau qui passe le lac. Les polluants ne peuvent pas couler dans le lac

8 La prairie avec des vaches

8.1 Mesure de prévention

La prairie est située en aval du lac

8.2 Procédure

Les procédures ne sont pas nécessaires.